

Communiqué de presse / Marie-Dominique Simonet

Bruxelles, le 9 juillet 2010

**Séminaire des Ministres de l'Enseignement obligatoire :  
L'approche concertée comme école de la réussite**

Marie-Dominique Simonet, Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale en Communauté française, se réjouit des échanges très enrichissants menés lors du *Séminaire des Ministres de l'Enseignement obligatoire* organisé ce 9 juillet, dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne.

Le partage de points de vue et de bonnes pratiques des 27 pays membres représentés ce jour à Bruxelles a tenu toutes ses promesses, réaffirmant de façon volontariste la nécessité d'une concertation européenne accrue en matière d'éducation.

Suite au dernier sommet européen, les Chefs d'Etats et de gouvernements ont confirmé l'importance de l'éducation dans le cadre de la Stratégie EU 2020. Ce Séminaire abordait deux thématiques essentielles pour l'avenir des élèves européens : l'acquisition des compétences de base et l'abandon scolaire précoce (ASP).

Le Ministre flamand de l'Enseignement, Pascal Smet, les Ministres et délégations présentes, ainsi que la Commissaire européenne en charge de l'Education ont mis l'accent, au-delà des constats chiffrés des études PISA, sur les stratégies politiques développées par les uns et les autres, afin de renforcer la coopération sur ces questions.

La maîtrise des compétences de base, en langue maternelle, lecture, mathématiques et sciences, est une priorité des politiques éducatives, car elle est la clé d'une insertion réussie dans la société et sur le marché de l'emploi.

A l'occasion de ce séminaire, la Commissaire européenne de l'Education, Mme Androulla Vassiliou, a proposé la mise en place de deux groupes de haut niveau regroupant des représentants des différents pays. L'un serait consacré à l'apprentissage de la lecture et l'autre, relatif aux mathématiques et sciences. Le fruit de ce travail concerté entre experts servira à rendre les politiques plus efficaces et mettra à profit l'échange de méthodes performantes.

De nombreux pays européens ont fait état de réformes de leur système d'enseignement, entreprises pour répondre plus efficacement au défi d'une éducation réussie et dont chacun bénéficierait. Les regards croisés ont mis en évidence l'importance de politiques préventives, globales et régulièrement évaluées et ce, dès la pré-scolarisation des enfants en maternelle.

Les discussions ont mis en exergue des expériences réussies, telles que le Plan national de lecture favorisant l'alphabétisation au Portugal par la promotion intensive de

la lecture au sein du milieu familial ou encore l'approche polonaise de l'acquisition des compétences de base et de l'enseignement technique, misant sur des partenariats locaux actifs et responsabilisés, et qui a permis des progrès considérables confirmés par les évaluations PISA. Ces projets novateurs ont été unanimement salués par l'assemblée.

La problématique particulièrement préoccupante de l'abandon scolaire précoce a également donné lieu à des échanges constructifs. Il en ressort une volonté partagée d'intervenir en amont, de manière personnalisée et préventive et d'échanger les informations et réalités concrètes en vue de scolariser le plus grand nombre d'élèves possible. La Commissaire européenne, Androulla Vassiliou, a profité de l'occasion pour annoncer une prochaine recommandation sur l'ASP s'inscrivant pleinement dans la lignée de l'adoption par les Chefs d'Etat européens d'un objectif de réduction à 10% d'ici 10 ans du taux de décrochage scolaire (il était de 17,6% en 2000 dans l'UE. En baisse constante, il s'élevait à 14,9% en 2008).

Lors de la réunion, cette impulsion européenne a fait écho à la décision présentée par le représentant français de réduire ce taux à 9,5% sur le plan national et de créer, sous l'égide de la Commission, un groupe de travail centré sur le décrochage scolaire. Cette proposition d'échanger les innovations européennes, de réfléchir aux causes multiples du décrochage scolaire et de concevoir une « boîte à outils commune » sur base d'études comparatives cadrerait parfaitement avec l'esprit de cette journée de travail.

La Secrétaire d'Etat néerlandaise pour l'Education, a, pour sa part, expliqué comment les Pays-Bas parvenaient à lutter efficacement contre l'abandon scolaire précoce via un pacte passé entre écoles, communes et état pour une durée de 4 ans (basé notamment sur une régionalisation du suivi, des contrôles de présence fréquents, une responsabilisation des parents et des incitations financières pour les écoles qui pérennisent la scolarité de leurs élèves.) Tous les acteurs de l'éducation s'accordent à dire que la scolarité et l'acquisition des compétences de base sont une passerelle pour l'emploi des jeunes et un rempart à la pauvreté.

Aussi, Marie-Dominique Simonet plaide pour la tenue régulière de ce type de rencontres fructueuses, rassemblant les Ministres de l'Education et comme celle qui réunissait ce jeudi les Directeurs généraux de l'Enseignement. La Ministre a conclu la séance en émettant le souhait d'alimenter un projet de conclusions sur les compétences de base et l'enseignement obligatoire, d'utiliser les fruits de cette méthode ouverte de coordination et de renforcer la coopération avec un plan de travail et une planification des travaux.

Ce séminaire aura contribué à intensifier la collaboration entre les différents pays de l'Union européenne, poursuivant la dynamique lancée dans le cadre des stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie.

**Stéphane CORNET | Cellule Presse-Communication**

**Cabinet de la Ministre Marie-Dominique SIMONET**

Place Surllet de Chokier, 15-17

1000 Bruxelles

Tel: +32 2 801 78 98 | +32 478 66 60 93

Mailto: [stephane.cornet@gov.cfwb.be](mailto:stephane.cornet@gov.cfwb.be)

<http://www.marie-do.be>

<http://simonet.cfwb.be>

 **marie-dominique simonet**  
Ministre à la Communauté française